



Formation professionnelle

Intégrer la vidéo-projection sur scène : vidéo-mapping et installations interactives avec Millumin

5 jours, 35 heures

9h30-13h/14-17h30

2 450 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter.

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Présentation

Cette formation vise à se familiariser avec la vidéo et la projection vidéo pour le spectacle vivant, les installations interactives et le mapping architectural.

Public / Prérequis

Profil : artiste musicien·ne, technicien·ne et toute personne intéressée par la vidéo dans le spectacle vivant.

Prérequis : utilisation d'un ordinateur, savoir utiliser un ordinateur Macintosh est un plus.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- utiliser le logiciel Millumin,
- concevoir des projets complexes et anticiper sur leurs réalisations.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- Se familiariser avec la vidéo et la projection vidéo pour le spectacle vivant, les installations interactives et le mapping architectural.
- Maîtriser la chaîne vidéo, de la source vers la diffusion.
- Comprendre ses différents modes de fonctionnement afin de concevoir la conduite la mieux adaptée à chaque événement.
- Travailler en interconnexion en utilisant différents appareils en entrées et en sorties utilisables en temps réel.
- Apprendre à optimiser son projet Millumin.

Programme

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires et présentation de la formation.
- Les bases de la vidéo.
- Découverte du logiciel Millumin.
- Évaluation des acquis de la séance.

2^e jour

- Accueil des stagiaires.
- La projection sur des volumes simples.
- La projection sur une scénographie.
- Évaluation des acquis de la séance.

3^e jour

- Accueil des stagiaires.
- Travail sur de la conduiteCréation de boucles vidéo en animation simple.
- Les interactions.
- Évaluation des acquis de la séance.

4^e jour

- Accueil des stagiaires.
- Le mapping architectural.
- Évaluation des acquis de la séance.

5^e jour

- Accueil des stagiaires.
- La réalisation d'un projet complexe.
- Évaluation des acquis de la formation et bilan.

Formateur

La formation "Intégrer la vidéo-projection sur scène : vidéo-mapping et installations interactives avec Millumin" est assurée par Emmanuel Larue, régisseur général à l'Opéra de Nantes. Il a été régisseur audiovisuel pour des théâtres et des compagnies, et créé des vidéomappings sous le nom de Manell & Katu :

<https://www.manelletkatu.fr>

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Matériel technique mis à disposition par l'organisme de formation

- Poste équipé
- Logiciel Millumin dans sa version complète
- Vidéoprojecteurs

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec la référente handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Exercices pratiques
- Démonstration individuelle du résultat sur maquette

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidu·e.

Chiffres clés

En 2025, les stagiaires ayant répondu à notre enquête ont donné une note de 9,5/10 à cette formation.

Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.
2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.
3. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
4. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.